

LA FAUNE DU QUÉBEC, SES HABITATS ET L'INDUSTRIE PORCINE

PRÉSENTATION DEVANT LA COMMISSION DU BAPE

28 octobre 2002

Résumé

La Société de la faune et des parcs du Québec a pour mission la conservation et la mise en valeur de la faune et de son habitat dans une perspective de développement durable et harmonieux sur les plans culturel, social, économique et régional. Outre son intérêt comme indicatrice de qualité de l'environnement et sa valeur comme patrimoine collectif, la faune supporte des activités telles que la pêche, la chasse, le piégeage et les activités d'observation de la faune qui génèrent des retombées socio-économiques importantes. Cependant, la faune ne peut survivre et se développer sans satisfaire à des exigences de base comme un habitat de qualité offrant abri, nourriture, aires de reproduction et la possibilité de se déplacer d'un lieu à l'autre pour compléter ces besoins. Le poisson et les autres espèces aquatiques requièrent également une bonne qualité de l'eau.

L'industrie porcine a des répercussions sur la faune et son habitat : apport excessif de matières fertilisantes et de pesticides dans l'eau, déboisement à des fins d'épandage, redressement et destruction de cours d'eau pour permettre des pratiques agricoles favorisant les grandes cultures, risques reliés à l'émission de substances nocives pouvant modifier les processus physiologiques (modulateurs endocriniens par exemple). Ces répercussions ont des impacts sur le cycle vital des espèces, sur les habitats, sur les communautés fauniques ainsi que sur les retombées socio-économiques reliées à cette ressource naturelle. Un cas bien documenté, celui du bassin versant de la rivière Boyer dans la région Chaudière-Appalaches, sera utilisé pour illustrer certaines conséquences de pratiques agricoles dommageables.

La Société de la faune et des parcs du Québec propose quelques pistes de travail pour évoluer vers une industrie porcine plus conforme à des objectifs de développement durable. La Société prône notamment une approche par bassin versant ainsi que l'intégration des besoins fauniques dans les pratiques agricoles et dans l'évaluation en vue d'une certification environnementale.